



PRE-CLEAN

Nettoyant dégraissant multifonctions NSF A1

CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

Produit conforme à la législation relative aux procédés et aux produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux (Décret 73138 du 12/02/1973 modifié le 19/12/2013).

- Formule prête à l'emploi 30% de PRE-CLEAN + 70% d'eau, existe en version concentrée à diluer
- Biodégradable, phase aqueuse
- Polyvalence extrême
- Puissant même à très faible concentration
- Non moussant
- Ininflammable
- Pénètre et enlève instantanément les saletés, huiles, graisses légères, suies...
- Fort pouvoir émulsifiant
- Temps moyen de contact pour une action très efficace : 1 à 2 minutes
- Ne laisse aucun film gras, ni résidu, compatible avec le verre
- Possède un agent anticorrosion

DOMAINES D'APPLICATION

- Lessivage
- Dégraissage
- Nettoyage

MODE D'EMPLOI

- Pulvériser le produit.
- Laisser l'action du liquide dissoudre et éliminer les contaminants puis rincer et sécher à l'aide d'une éponge ou d'un chiffon
- Recommencer l'opération si nécessaire.



CARACTERISTIQUES PHYSICO-CHIMIQUES

- | | |
|------------------------|-------------------------|
| • État physique : | Liquide bleu |
| • pH : | 11,3 |
| • Point d'ébullition : | 100 - 199 |
| • Densité : | 1,015 g/cm ³ |

CONDITIONNEMENT

- | | |
|--|-----------------------|
| • Pulvérisateur 600ml x 12 prêt à l'emploi dilué à 30% | Code produit : 005181 |
| • Bidon de 5l concentré | Code produit : 055181 |

STOCKAGE

- Tenir à l'abri de la lumière, de la chaleur et du froid.



Cette fiche technique a été établie le 27/11/20 et annule toutes les fiches précédentes. Les renseignements fournis sont basés sur nos connaissances et expériences à ce jour. L'attention des utilisateurs attirée sur les risques éventuels encourus lorsque le produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.